

Canal Rideau, Ontario
Résidence du maître-éclusier
Poste d'éclusage de Kingston Mills

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La résidence du maître-éclusier de Kingston Mills, la troisième érigée à ce poste d'éclusage, a été construite en 1904 par le gouvernement fédéral. En 1912, une véranda ouverte enveloppant plusieurs façades a été construite et, quelque temps plus tard, une remise de deux étages a été ajoutée à l'arrière de la maison. Cette résidence est maintenant le centre Anglin et elle est utilisée à des fins d'interprétation. Le Service canadien des parcs du ministère de l'Environnement en a la garde. Voir le rapport de bâtiment 89-11 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

La résidence du maître-éclusier a été désignée édifice «reconnu» en raison de ses associations historiques, de la qualité de son environnement et de sa construction typique de résidence de maître-éclusier.

Elle est associée à la période qui a suivi la Confédération pendant laquelle le canal était utilisé comme voie de navigation, d'abord pour le fret commercial et par la suite pour des excursions en bateaux à vapeur. Elle est l'une des quatre résidences à deux étages de maîtres-éclusiers qui datent de cette époque. Cette maison est notamment associée à Robert Anglin, qui a été maître-éclusier et maître de poste de 1892 à 1917.

Dans son environnement semblable à un parc, la résidence est située au centre d'un groupe de bâtiments du poste d'éclusage et renforce les qualités pittoresques des environs. Elle est un point d'intérêt familial pour la population locale.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la résidence du maître-éclusier réside dans son style architectural en relation avec les qualités pittoresques du site de poste d'éclusage.

C'est un bâtiment de deux étages, en forme de «L», avec un hall d'entrée latéral. Avec sa véranda ouverte enveloppant plusieurs façades, sa remise arrière, ses nombreux pignons et sa porte d'entrée décentrée, cette maison possède un plan aux agrandissements successifs qui est caractéristique de l'architecture vernaculaire domestique. Autre élément remarquable, la résidence possède une variété de textures représentées par le bardage horizontal à clins, les bardeaux de cèdre de la couverture et les bardeaux décoratifs festonnés du pignon avant ainsi que les moellons ébauchés et assisés de la fondation. Les hautes fenêtres à quatre carreaux (deux au-dessus de deux) accentuent la verticalité en contraste avec l'horizontalité de la véranda. La maison a conservé la répartition d'origine des pièces, ses murs intérieurs en plâtre sur lattis et, dans la cuisine, sa cimaise en bois à la hauteur de la taille. L'irrégularité de la volumétrie, la fenestration et la variété de matériaux contribuent au caractère de la maison et devraient être conservés. Des inspections et l'entretien des matériaux intérieurs et extérieurs devraient être effectués régulièrement.

.../2

Canal Rideau, Ontario

Résidence du maître-éclusier (suite)

Même si l'entrée principale de la maison a été déplacée (la porte de côté sert maintenant d'entrée principale), sa relation avec les autres bâtiments à ossature de bois du poste d'éclusage reste inchangée. Par sa taille et sa composition plus élaborée, la maison domine le groupe de bâtiments qui forment un ensemble pittoresque dans le paysage bucolique longeant le canal. Cette relation historique entre la maison et les autres bâtiments ainsi qu'avec le site est un élément essentiel de la qualité de l'environnement du poste d'éclusage et devrait être conservée.

1992-10-01

(15902)